

**EXTRAIT DE DELIBERATION**  
**communauté de communes VAL DE GÂTINE**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2022\_6\_6**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 30

Votants : 35

**Objet : Projet de territoire**  
**- Validation**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 19 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Juillet 2022

**Titulaires** : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Monsieur SOUCHARD Claude

**Pouvoirs** :

Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle  
Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Madame SAUZE Magalie  
Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia  
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc  
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

Monsieur le Président rappelle la méthodologie de la démarche d'élaboration du projet de territoire :

- délibération du 15.12.2020 approuvant la démarche d'élaboration d'un projet de territoire en Val de Gâtine
- décision de Monsieur le Président d'attribuer le marché d'accompagnement à l'élaboration du projet à l'agence PRAXIDEV
- constitution d'un comité de pilotage composé des membres du Bureau exécutif
- travaux conduits en séminaires du 26 septembre 2020 et du 8 décembre 2021 portant sur les orientations stratégiques
- priorités travaillées par le comité de pilotage en charge du suivi du projet de territoire
- conférence des élus en séance plénière du 5 mai 2022 portant restitution du plan d'actions du projet de territoire en Val de Gâtine.

Monsieur le Président présente :

- Le contenu du projet de territoire décliné sous 7 thèmes :
  1. Les compétences exercées
  2. Les documents cadres (SCOT-CRTE-CLS-PLUI-CRDT-CTG-SAGE)
  3. Les éléments de diagnostic
  4. Les tendances perçues au niveau national
  5. Les enjeux de développement territorial
  6. Les valeurs partagées
  7. Les ambitions
- La feuille de route du projet se traduisant par des actions à mener pour le territoire :
  1. Une identité partagée

2. Un territoire d'opportunité
3. Un territoire reconnu pour son animation et sa convivialité
4. Un territoire équilibré et des mobilités repensées
5. Un parc de logement rénové
6. Un territoire engagé dans la transition écologique
7. Des coopérations renforcées entre les communes

Vu les statuts de la Communauté de commune Val de Gâtine en vigueur  
Vu la délibération du 15.12.2020 approuvant la démarche d'élaboration d'un projet de territoire en Val de Gâtine  
Vu la décision du Président d'attribuer le marché d'accompagnement à l'élaboration du projet à l'agence PRAXIDDEV  
Vu la constitution d'un comité de pilotage composé des membres du Bureau exécutif  
Vu les travaux conduits en séminaires du 26 septembre 2020 et du 8 décembre 2021 portant sur les orientations stratégiques  
Vu les priorités travaillées par le comité de pilotage en charge du suivi du projet de territoire  
Vu la conférence des élus en séance plénière du 5 mai 2022 portant restitution du plan d'actions du projet de territoire en Val de Gâtine

Considérant que le projet de territoire permet de définir les objectifs et les actions prioritaires en phase avec les enjeux et besoins du territoire

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE d'approuver le projet de territoire Val de Gâtine 2021- 2027 (voire 10 ans) tel que présenté.**

**Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 19/07/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

